



BRAS DU PARC

Univers minéral ravagé par les éboulis quotidiens

Géographie

Le canyon du Bras du Parc est situé sur le territoire communal de Salazie. Il suit le cours de la ravine Bachelier. Le Bras du Parc est en réalité un affluent en amont.

Le canyon prend sa source à plus de 3000 mètres d'altitude à proximité du Piton des Neiges et du Gros Morne. Les premières émergences pérennes apparaissent entre 2300 et 2400 mètres d'altitude.

Géologiquement, le canyon entaille des basaltes à olivine, des colluvions de pente et des brèches dites du « dépôt d'avalanche de débris de Mare à Poule d'Eau »¹.

Milieux

Le canyon du Bras du Parc est situé en partie haute de l'étage mégatherme hygrophile. La marche d'approche débute par la montée vers l'îlet de Trou Blanc. Cette partie, déjà traitée dans la fiche sur le canyon homonyme, ne présente pas d'intérêt floristique.

La descente vers de lit de la rivière du Mât se fait en longeant un champ de chouchous *Sicyos edulis*, au milieu d'une forêt exogène à filaos *Casuarina cunninghamiana* (a). L'ensemble des formations végétales présentes est issu de réensemencements anthropiques ou naturels sur des délaissés agricoles et glissements de terrain.

La rive gauche de la rivière du Mât est dans la continuité de la toposéquence précédente. On traverse un ancien îlet, abandonné après le passage du cyclone Hyacinthe en 1980. L'enclavement total durant plus de 15 jours et les nombreux dégâts occasionnés ont contraint les habitants à quitter leurs terres au profit de secteurs moins à risque et plus facile d'accès.

1. Lacquement, F., & Nehlig, P. (2014). Carte géologique des cirques du Massif du Piton des Neiges (Île de La Réunion, France). *Géologie de la France*, n° 1, p. 67-110.





Le fond du cirque de Salazie est constitué de plateaux déchiquetés par l'érosion. Dans ce paysage chaotique, les affluents se rejoignent aux collecteurs du Bachelier et de la rivière du Mât.

Les friches agricoles sont désormais recouvertes de fourrés à galabert *Lantana strigocamara* ou de manteaux à troène *Ligustrum robustum* tous deux exogènes envahissants.

La comparaison des images aériennes de 1950 et d'aujourd'hui montre une forte progression du filaos. A partir de 1960, les Eaux et Forêts (ancêtre de l'Office National des Forêts) entreprennent, dans le cirque, la délimitation du domaine départemento-domanial. Ces limites se matérialisent par des saignées rectilignes à flanc de rempart, reboisées en filaos. Ces lignes domaniales ont, sans conteste, joué un rôle dans l'envahissement actuel des milieux.

Le lit de la ravine Goyaves n'est guère plus réjouissant avec un cortège varié d'espèces exogènes (fausse jouvence, chouchou, longose...).

Le sentier de la source pétrifiante laisse apparaître quelques communautés végétales indigènes, notamment sur les éboulis sableux récents, où se développent des voiles et pelouses indigènes à citronnelle marron *Cymbopogon pruinatus* (b). Ces derniers évoluent en fourrés bas à bois d'olive blanc *Olea lancea*, branle blanc *Stoebe passerinoides*, bois d'arnette *Dodonaea viscosa* et ti mangue *Psiadia dentata*². Toutefois, ce stade est rarement atteint en raison de l'arrivée rapide du bois de chapelet *Boehmeria penduliflora* et du troène.

Les parties exposées du sentier sont plantées en bambou balais *Thysanolaena latifolia* afin de fixer le sol et de prévenir l'érosion (c).

Les plateaux et pentes, qui présentent des sols un peu plus évolués et une hygrométrie plus importante, se parent de fourrés indigènes mésophiles à branle vert *Erica reunionensis* et bois de rempart *Agarista salicifolia*.

Néanmoins, ces habitats se retrouvent étouffés par le goyavier *Psidium cattleianum* qui tend à former des fourrés paraclimaciques denses (d).

La ravine Bachelier laisse apparaître la même végétation que sur les flancs de la rivière du Mât. Les terrasses alluviales sont recouvertes de forêts à filaos et les pentes, de fourrés à goyavier, galabert ou troène piquetés d'espèces indigènes pionnières comme le bois d'arnette, le bois d'oiseau *Claoxylon parviflorum*, le change écorce *Aphloia theiformis* ou le bois de rempart.

Sur les falaises on observe :

- des pelouses/voiles à citronnelle marron sur les secteurs hors d'eau et micro-terrasses ;
- des voiles indigènes à paille sabre *Machaerina iridifolia* sur les parois suintantes ;
- des communautés ptéridophytiques indigènes à *Adiantum spp.* sur les corniches exposées aux embruns et aux crues (e).

Pour résumer, l'intérêt floristique du canyon du Bras du Parc réside dans sa marche d'approche entre 1100 mètres d'altitude et le lit de la ravine Bachelier. Malgré le très fort envahissement des milieux, on retrouve encore quelques espèces indigènes intéressantes sur l'emprise du sentier. Il conviendra de ne pas les couper lors des futures opérations d'entretien.



Une flore à préserver



Court échantillon de la diversité indigène rencontrée sur l'ensemble du parcours

Fougère couronne, *Nephrolepis cordifolia*, LC

Fougère terrestre indigène de la famille des Davaliacées. C'est une espèce de sous-bois des forêts de basse et moyenne altitude. Occasionnellement, elle adopte un comportement pionnier en zone ouverte.

Les feuilles sont en touffe, dressées et peuvent atteindre 80 centimètres de longueur. Le limbe est unipenné. Les pennes présentent une extension recouvrante sur la partie arrière de la tige qui rend l'espèce facilement reconnaissable.

Stophocaulon unitum, LC

Fougère indigène de la famille des Thélyptéridacées. C'est à La Réunion une espèce commune des zones ouvertes humides entre 0 et 1000 mètres d'altitude. L'espèce adopte un comportement rudéral et se retrouve souvent en lisière de forêt, dans les jachères et le long des chemins.

Les frondes se répartissent le long d'un rhizome longuement rampant et son unipennées. On observe une transition brusque entre les pennes inférieures réduites et les supérieures.

Cynorkis purpurascens, LC

Orchidée indigène commune dans les milieux hygrophiles de 0 à 1500 mètres d'altitude. C'est une espèce terrestre, à feuilles glabres, légèrement charnues, rétrécies à la base en un court pétiole.

Les fleurs, de couleur mauve/rose, sont situées au sommet d'une hampe dressée de 15 à 30 centimètres de longueur.

Fougère aigle, *Pteridium aquilinum*, LC

Fougère indigène cosmopolite très commune à La Réunion. C'est une espèce eurytherme, héliophile, affectionnant les milieux ouverts et exposés, les délaissés agricoles ou les anciens brûlis.

Elle développe, sur un rhizome longuement rampant, des frondes pouvant atteindre 1,5 mètre de longueur. Les pennes sont souvent recourbées vers le bas et font penser à des ailes d'aigle.



Ambaville, *Hubertia ambavilla*, **LC**

Arbuste de la famille des Astéracées, endémique de La Réunion et de Maurice. C'est une espèce pionnière des zones ouvertes de basse, moyenne et haute altitude.

Le feuillage est dense, de couleur vert clair. Les feuilles sont presque sessiles et alternes, à marge crénelée.

La variété *ambavilla* se retrouve à des altitudes très variables. Le limbe est glabre. La variété *taxifolia* a des feuilles généralement plus allongées portant, sur les deux faces, un tomentum blanchâtre. Elle est retrouvée dans l'étage oligotherme.



Pteris vittata, **LC**

Fougère indigène de la famille des Adiantacées. C'est à La Réunion une espèce commune des bords de ravines sur substrats sableux à gravillonnaires humides. Elle affectionne les zones de suintement de l'étage méga et mésotherme.

Les feuilles sont unipennées, rapprochées et dressées sur un rhizome court et rampant. Les pennes peuvent atteindre plus de 20 centimètres de longueur et sont linéaires. La tige présente un canal sur la face supérieure.

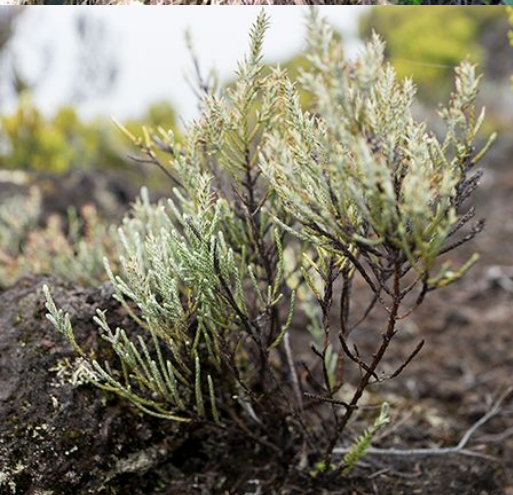


Petit bois d'oiseau, *Claoxylon parviflorum*, **LC**

Arbre dioïque de la famille des Euphorbiacées, endémique des Mascareignes.

C'est une espèce des forêts mésophiles et hygrophiles, pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur.

Les tiges sont généralement glabrescentes. Les feuilles sont simples, alternes et glabres à marge dentée.



Branle blanc, *Stoebe passerinoides*, **LC**

Arbousseau de la famille des Astéracées, endémique de La Réunion.

Espèce commune des milieux ouverts de moyenne à très haute altitude.

C'est une des plantes les mieux adaptées aux conditions extrêmes des plus hauts sommets.

Les feuilles sont alternes et apprimées, de très petite taille (2 à 6 millimètres de longueur).